



Nombre de conseillers.....	43
En exercice.....	43
Présents à la séance.....	31
Pouvoirs.....	08
Excusés.....	03
Absents.....	01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 OCTOBRE 2025**

**N°2025-10-23 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, à la suite de la convocation faite le jeudi 2 octobre 2025.

**Présents :**

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	DJABALI Sara
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	CRALIS Christophe
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AÏDOUDI Salem	BARATTA Jean-Pierre	
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	

**Pouvoirs :**

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BERTHE Eloïse	à MARKARIAN Olivier
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

**Excusés :**

HAMZA Ali	ROSSINI Christel	RENAULT Bernadette
-----------	------------------	--------------------

**Absents :**

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. Olivier MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. MARKARIAN rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la Fonction Publique et notamment ses articles l'article L311-1, L313-1, L332-8 et L332-14,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu l'avis de la Commission permanente Administration Générale en date du 8 octobre 2025 ;

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin de maintenir l'adéquation entre le grade des agents et les besoins de la collectivité ;

Après en avoir délibéré ;

**A l'unanimité**

Article 1 : Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	Emploi	Actuel	Nombre d'emplois créés	Nombre d'emplois supprimés	Total
Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe – Guitare – à TNC (8h)	39	+1	0	40
Professeur d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe – Guitare – à TNC (8h)	6	0	1 (à TNC)	5
Ingénieur en chef territorial	Ingénieur en chef à TC	0	+1	0	1
Ingénieur territorial	Ingénieur à TC	10	0	1	9

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales correspondantes sont inscrits au chapitre 012 du budget.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 16 octobre 2025.

Olivier MICONNET  
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Pour M. le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe  
Kaïssa BOUDJEMAI

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20251120-2025-10-23-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2025  
Date de réception préfecture : 20/11/2025

date de publication : 20/11/2025